

Cartographie en ligne de PERWEZ – Aménagement du territoire, urbanisme, environnement

Contenu et mode d'emploi (version du 13/12/2017)

<https://qgiscloud.com/perwez/perwez>

Ce lien permet d'accéder à une cartographie contenant les éléments repris ci-après.

Pour pouvoir choisir le thème (la couche), vous devez cliquer sur la partie « cartes et outils » en haut à droite de l'écran puis cliquer sur « couches ». Il vous suffit de cocher ou de décocher ce qui vous intéresse.

Vous pouvez utiliser les outils de zoom ou faire une recherche en tapant le nom de la rue dans la partie adéquate (en haut de l'écran).

Pour questionner une couche, il suffit de cliquer sur la parcelle ou l'élément affiché. ! Il n'indiquera les résultats que des couches qui sont activées.

La légende des couches s'agrandi si vous laissez votre souris sur l'icône reprise dans la liste des couches.

Pour mesurer, vous devez cliquer sur « cartes et outils » (en haut à droite de l'écran) puis cliquez sur « outils » puis « mesurer ».

Pour imprimer ou exporter en pdf, vous devez à nouveau cliquer sur « cartes et outils » (en haut à droite de l'écran) puis cliquez sur « imprimer ». Vous pouvez choisir la zone à imprimer (qui s'affichera en blanc) et la résolution (150 dpi étant de qualité moyenne, 600 dpi étant la meilleure qualité). Le fichier est automatiquement exporté en pdf que vous pouvez facilement imprimer.

Contenu :

- fonds de plan cadastral (01.01.2017) : parcelles et bâtiments¹ ;
- plan de secteur : reprenant les différentes zones urbanisables ou non urbanisables :

plan de secteur

	Activité éco. spécifique grande distribution
	Activité éco. spécifique agro-économique
	Activité économique industrielle
	Activité économique mixte
	Agricole
	Aménagement communal concerté
	Aménagement communal concerté à caractère industriel
	Centre d'enfouissement technique
	Espaces verts
	Extraction
	Forestière
	Habitat
	Habitat à caractère rural
	Loisirs
	Naturelle
	Non affecté ("zone blanche")
	Parc
	Plan d'eau
	Services publics et équipements communautaires
	Servitude particulière
	Vierge de toute affectation (annulation du Conseil Etat)

¹ Il se peut que des bâtiments existants ne soient pas représentés (erreur ou mise à jour tardive). Ce plan est indicatif et ne vaut en aucun cas plan de bornage.

- schéma d'orientation local (ex plan communal d'aménagement) : reprend le périmètre et la référence du site. Le fait d'être repris dans ce périmètre induit l'application de prescriptions particulières ;
- guide régional d'urbanisme : règlement général sur les bâtisses en site rural (RGBSR) ou règlement général sur les bâtisses applicable aux zones protégées de certaines communes en matière d'urbanisme (règlement général sur les bâtisses applicable aux zones protégées de certaines communes en matière d'urbanisme – ou centre ancien protégé) : reprend le périmètre et la référence du site. Le fait d'être repris dans ce périmètre induit l'application de prescriptions particulières ;
- permis d'urbanisation (ex lotissements (de 1962 à maintenant) : toutes les catégories y sont reprises (y compris les refusés, abandonnés, retirés). Cette partie comprend notre numéro de référence de dossier, la date de décision et le nombre de lot. !! si vous activez la carte lotissement de la région wallonne, elle « supprime » l'affichage des couches qui sont en-dessous.
- adresses : reprend uniquement le nom de la rue et le numéro de la maison (actualisé) ;
- cours d'eau ;
- routes : reprend le nom de rues (actualisé) ;
- lignes de bus (situation en 2014) ;
- arbres et haies remarquables reconnus par la Wallonie ;
- bulles : bulles à verres et textiles existantes sur la Commune (excepté parc à conteneurs) ;
- inventaire du patrimoine wallon : répertorie des biens intéressants au niveau patrimonial. N'est pas aussi contraignant que le classement (la donnée contient un lien vers la fiche descriptive) ;
- monuments classés : répertorie les biens classés en termes de patrimoine ;
- sites classés : répertorie les sites classés en termes de patrimoine. Les sites sont toujours proches de monuments classés ;
- zones de protection : zones de protection complémentaires au niveau de patrimoine ;
- chemins et sentiers : reprend la totalité des chemins et sentiers (y compris les supprimés). Seul le type et le numéro de l'atlas officiel sont repris. Ces éléments étant basés sur un atlas du 19^{ème} siècle, des décalages sont probables. De plus certaines mises à jour n'ont pas été reprises ;
- disponibilité foncière : liste les terrains à bâtir non bâtis (en rouge). ! cette carte est théorique. Certaines parcelles reprises en rouge ne sont pas réellement constructible, notamment à cause de leur étroitesse ou de leur recul ;
- police : zones des agents de quartier
- photo aérienne été 2016 ;
- photo aérienne +/-1994 ;
- carte ign de +/- 1980 ;
- carte de ferraris de 1777.

Remarques générales importantes :

Ces éléments n'ont aucune valeur juridique et sont donnés à titre indicatif. Des décalages cartographiques sont possibles.

N'hésitez pas à contacter le service de l'urbanisme de la Commune pour de plus amples informations.

Si vous constatez une erreur, n'hésitez pas à envoyer un courriel à : jerome.snappe@perwez.be